

Archéologie et politique à l'époque des grandes fouilles

*Lutz Klinkhammer,
Istituto germanico di Roma*

Des découvertes archéologiques sur le devant de la scène

«Ne nous imaginons pas que nous puissions un jour être en mesure d'atteindre d'une façon ou d'une autre le niveau des collections d'autres pays afin de rivaliser avec eux.» Telle fut la conviction de Theodor Mommsen en personne qui proclama cette idée dans un lieu politique de première importance, à savoir devant le parlement prussien. Et voici comment il se justifia : « Au mieux, nous pouvons nous mesurer aux autres nations en ce qui concerne les nouvelles acquisitions [Mommsen se référait ici essentiellement aux manuscrits et vases orientaux]... Mais vouloir rivaliser avec Paris, Rome, Londres pour des tableaux, des statues – restera à tout jamais impossible. » Convaincu de cette impossibilité, Mommsen demanda à la place – par mesure de prudence – de l'argent comme « capital de fonctionnement » essentiel à la science moderne et, en se référant aux besoins vitaux d'une armée, il invita les députés prussiens : « donnez-nous *nos* percuteurs, donnez-nous une bonne bibliothèque – les images et les statues, nous irons les voir ailleurs¹... » Mais, quelques années plus tard seulement, Mommsen pouvait déclarer que l'Allemagne était enfin capable de se mesurer aux autres musées, car les autres nations « parlent des musées de Berlin soit avec une jalousie irritée, soit avec une sincère admiration² ». Et l'un des inspirateurs les plus illustres des fouilles allemandes d'Olympie, Ernst Curtius, citoyen de la ville de Lübeck, s'exclama avec enthousiasme : « On se complaît dans cette masse d'originaux et on se sent au même niveau que Londres. »

Que s'était-il passé dans cette décennie depuis la création de l'Empire allemand en 1870-1871 pour que les opinions aient changé si rapidement ? Ce furent les découvertes sensationnelles de Pergame tenues secrètes durant une année et qui furent présentées en 1880 de manière théâtrale au public. La recherche archéologique fut tellement bouleversée par les découvertes de Pergame que Jacob Burckhardt remarqua en 1882 que « les systèmes des archéologues ont été proprement perturbés » et une partie de l'esthétique mise en question³.

1. Voir notes p. 127.

Mais pendant ces années, il n'y a pas eu que la passion pour l'art. Derrière la recherche fébrile d'objets et de découvertes spectaculaires, derrière cette ambiance de chercheurs d'or, qui ne touchait cependant ni les archéologues professionnels ni les amateurs avertis, se cachait une rivalité artistique et culturelle entre «les nations égales en droits» qui éleva les recherches archéologiques au rang de mission nationale et même d'impérialisme culturel. C'est cette rivalité qui fut décisive pour enflammer souverains et gouvernements pour des projets de fouilles, et c'est seulement dans le climat chargé de tensions des années soixante-dix que le gouvernement et l'empereur ont pu être gagnés pour appuyer les fouilles du point de vue politique, financier et logistique. Ainsi, Curtius réussit à obtenir les moyens tant souhaités pour la fouille à Olympie en Grèce, fouille prévue depuis des dizaines d'années, et Alexander Conze entreprit les recherches à Pergame préparées par Humman.

Voyons maintenant d'un peu plus près l'histoire et les conditions générales de la fouille d'Olympie : en 1821, 1836, 1853, 1868 et 1870, l'histoire de la fouille d'Olympie a été influencée, comme peu d'autres, par les aléas des circonstances politiques ; en raison de conflits armés ou de crises de politique intérieure, les fouilles avortèrent avant d'avoir vraiment commencé. Pendant les trente premières années après l'indépendance grecque, les propositions de fouilles de quelque importance ont régulièrement rencontré des conditions politiques défavorables : les nombreuses guerres et les conditions politiques instables marquées par les guerres de libération, la présence de brigands, la crise de la constitution, la guerre de Crimée, le soulèvement grec et le changement de souverain qui suivit, ont empêché la réalisation des projets scientifiques étrangers⁴. Bien qu'après 1866, la révolte crétoise aboutisse à nouveau à une phase d'instabilité, les grandes puissances réussirent, après la mauvaise expérience de la guerre de Crimée, à empêcher une nouvelle guerre européenne⁵. Pendant des dizaines d'années, la situation politique précaire ne permettait que d'envisager des fouilles sous forme d'expéditions (sur le modèle de celles de Napoléon ou de Lepsius). En 1853, la guerre de Crimée mit prématurément mais provisoirement fin à la campagne de fouilles de Curtius et c'est seulement en 1868 qu'un nouveau concept a pu être présenté : mais l'idée de ce projet de fouille restait toujours fidèle à l'expédition⁶, les archéologues devaient être accompagnés par une compagnie de pionniers stationnés sur un navire de guerre. Avec l'éclatement de la guerre franco-allemande, les consultations cessèrent et le projet fût stoppé une nouvelle fois.

Déjà en 1897, Rudolf Weil a présenté l'histoire de la fouille d'Olympie à partir des dossiers prussiens, et Theodor Wiegand a dévoilé l'opposition de Bismarck⁷. En s'appuyant sur les archives, Suzanne Marchand a subtilement analysé l'histoire de ces fouilles⁸. Si l'on observe attentivement la relation entre fouilles archéologiques et réalités politiques, on constate qu'au niveau de la politique intérieure le mouvement de formation d'États nationaux et en particulier la création d'une constitution en Grèce – qui a connu un nouvel essor avec l'expulsion d'Othon de Wittelsbach et l'élection fortement influencée par la Grande-Bretagne d'un prince danois en 1863 –

ont contribué à ce que la conclusion de contrats de fouille désavantageant la Grèce soit rendue plus difficile voire impossible. Une des caractéristiques du projet de la fouille d'Olympie était, depuis 1821, l'implication des instances politiques dans le projet scientifique autant en ce qui concerne les instances allemandes que les instances grecques. Chaque déséquilibre des rapports politiques remettait donc également en question le projet archéologique. Si, dans les premières décennies après l'indépendance grecque, les fouilles se heurtèrent à la situation politique extérieure particulièrement difficile, elles furent retardées dans les années soixante-dix par le fait qu'elles étaient instrumentalisées par la politique intérieure grecque. Du côté allemand, on a toujours essayé d'agir en bonne intelligence avec le gouvernement grec autant en ce qui concerne la diplomatie que les contrats. Ce qui n'allait pas du tout de soi, car en même temps qu'eurent lieu les négociations sur les fouilles d'Olympie, Heinrich Schliemann, par exemple, menait dans les années 1870 ses grandes campagnes de fouille privées : cet ambitieux homme d'affaires commença ses fouilles à Troie sans l'autorisation du gouvernement turc et à Mycènes sans l'autorisation du gouvernement grec. Les efforts déployés par l'Allemagne pour obtenir un contrat avec le gouvernement grec aboutirent à une toute autre situation de départ pour les fouilles que l'achat d'un firman turc pour de brèves campagnes de fouilles sur le sol de l'Empire ottoman. Le firman était, certes, également une sorte de contrat mais il ne devait pas passer par un parlement ni par un public sensibilisé par tout ce qui touchait à son sens national.

Le fait que la création de l'État national grec se prolonge durant tout le XIX^e siècle retarda la conclusion des contrats de fouilles tant souhaités. Même cinquante ans après sa création, la Grèce restait un État national inachevé sans la Thessalie, l'Épire, la Macédoine, la Crète et les îles du Dodécanèse. Bien qu'en Grèce, l'État national ait été créé bien plus tôt qu'en Italie ou en Allemagne, ces deux nations « retardataires » réussirent rapidement à rattraper la Grèce dans le processus de formation de leurs États nationaux⁹. En outre, les gouvernements grecs, en particulier sous le Premier ministre Trikoupis, se servaient des concessions de fouilles comme instruments de politique étrangère et donc comme instrument du pouvoir politique national. Le fait que le contrat d'Olympie ait pu être conclu si rapidement – comparé au contrat avec la France pour Delphes – et avec des conditions plus avantageuses (pour l'Allemagne), ne tenait qu'à la faiblesse de la position grecque au début des années soixante-dix. Ce n'est donc pas par hasard que ce contrat ait été critiqué par l'opposition au parlement grec qui le considérait comme un possible abandon de positions nationales : après tout, on y avait prévu un transfert éventuel d'originaux de sculptures – dans la mesure où il s'agissait de répliques – et la perspective d'obtenir l'autorisation de fouilles pour d'autres sites y était expressément stipulée.

En outre, l'introduction après 1830 dans le royaume grec du modèle européen de l'État eut des conséquences considérables sur la manière dont cet État gérait ses monuments antiques. L'interdiction de l'exportation d'antiquités a été codifiée tôt – l'application réelle de cette loi dépendait néanmoins de la puissance du pouvoir.

La loi de 1834 sur les antiquités¹⁰ créa un précédent pour tous les contrats de fouilles futures. Si l'on compare la situation en Grèce aux régions de l'Empire ottoman qui quelques années plus tard furent à leur tour objet de projets de fouilles : Troie, Pergame, Samothrace ou la Crète, la différence de comportement ressort très clairement ; sans compter « l'exportation » de la *Vénus* de Milo en 1820. C'est seulement en 1883 qu'une loi ottomane sur les antiquités fut promulguée. L'exportation des antiquités n'y fut cependant pas complètement interdite mais seulement rendue un peu plus difficile. La faiblesse du pouvoir central ottoman fit le reste pour rendre cette loi inefficace. En fait, le sultan ne possédait souvent qu'une souveraineté nominale dans son empire, tandis que les « zones à pouvoir dilué » prédominaient : états tributaires, autonomies locales, gouvernements régionaux de pachas récalcitrants, territoires révoltés – toutes des régions dérobées au pouvoir central. Au cours de ce siècle, chaque crise de la Porte avec les grandes puissances a donné naissance à des États nationaux et ces États s'orientaient majoritairement sur le modèle européen. La création du « noyau de l'État » grec en 1830 était le résultat d'un tel conflit¹¹.

Le détachement d'une partie de la Grèce de l'Empire ottoman a entraîné une poussée de modernisation considérable dans le nouvel État. À l'introduction du modèle d'administration bavarois qui s'orientait de façon non négligeable sur le modèle de la France napoléonienne¹² s'ajouta une loi moderne sur la protection des antiquités. En 1834, les vestiges des monuments antiques furent décrétés biens nationaux des Hellènes. Ainsi fut mis un terme, du moins théoriquement, au transfert des découvertes vers l'étranger. Le revers de la médaille était le fait que pendant des dizaines d'années, l'État grec ne disposait *de facto* que d'une souveraineté restreinte, dépendant largement de la bonne volonté des puissances garantes européennes. Mais déjà sous le prince de Wittelsbach, on ne pouvait plus guère parler d'un pillage tel que Bracken l'a constaté pour la période de domination ottomane sur la Grèce avant 1830¹³ – et encore moins pour l'époque après 1863. Rares sont les États de cette époque qui investissaient autant d'énergie pour la protection de leurs vestiges antiques. Il est significatif que les acquisitions de sculptures comme celle de la *Victoire* de Samothrace aient eu lieu dans des îles qui n'étaient pas encore intégrées dans le royaume grec.

Modèles de fouilles : expédition, pillage ou fouille scientifique de grande envergure ?

Les répercussions du modèle de l'expédition napoléonienne ayant pour objectif d'apporter des connaissances nouvelles à toute une série de disciplines scientifiques se firent ressentir jusque dans les années 1870¹⁴. Il ne faut pas perdre de vue que de telles expéditions étaient liées également à une démonstration de puissance politique non négligeable. Lors de son expédition en Égypte, Lepsius avait par exemple hissé sur la pyramide de Chéops le drapeau arborant l'aigle prussien¹⁵. Si au début, la fouille d'Olympie devait encore être une expédition sous protection militaire, l'idée

de l'expédition évolua avec la stabilisation grandissante de la situation politique intérieure de la Grèce vers celle d'une fouille stationnaire et donc potentiellement à plus long terme. Mais à la question de la durée était intimement liée la question du coût. C'est pourquoi les négociations politiques autour d'Olympie qui marquèrent du point de vue scientifique le début d'une époque aussi féconde que durable de grandes fouilles sur le sol grec, présupposaient l'engagement de moyens financiers considérables.

Au niveau politique, c'est le prince héritier prussien Frédéric qui à l'automne 1869 amena la conversation sur le sujet du projet de fouilles, lorsque, alors qu'il se rendait à l'inauguration du canal de Suez, il s'arrêta à Athènes pour s'entretenir avec le roi Georges. Deux années plus tard, lorsque les négociations démarrèrent concrètement¹⁶, on eut recours à ces entretiens car les bases des termes du contrat avaient été fixées à cette occasion. Le prince héritier avait en effet exprimé « qu'il serait souhaitable que les deux gouvernements s'unissent pour des entreprises communes afin de faire revivre l'Antiquité grecque, notamment par des fouilles », et « qu'il faudrait, bien entendu, procéder selon les lois du pays afin que les œuvres d'art découvertes deviennent propriété nationale de l'État grec. La Prusse fournirait les moyens pour les fouilles et obtiendrait le droit de réaliser des moulages et d'utiliser les fouilles à des fins scientifiques au sens le plus large¹⁷... » Ainsi étaient ébauchés les axes d'un accord qui entrerait en vigueur six ans plus tard, à la fin de l'année 1875, après sa ratification par la diplomatie prussienne.

L'attitude aussi prévoyante que généreuse du prince héritier qui, vu la gloire d'un tel projet de fouilles, ne posait pas la question d'une utilité matérielle immédiate¹⁸, était inhabituelle dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Car, dans l'ambiance de chasse aux trésors encore amplifiée par les découvertes de Troie en 1872-1873, de Mycènes en 1874-1876 et de Pergame en 1878-1880, la question de l'intérêt du profit matériel par l'acquisition d'originaux n'était ignorée de personne. Était-ce donc justifiable d'investir des sommes faramineuses dans des projets de fouilles sans que les collections nationales en tirent un bénéfice immédiat ? Lorsqu'au surplus il existait des particuliers qui léguaient leurs collections à l'Empire, tels que Humann en 1871 et Schliemann en 1881 ?

Mais, au désir de l'époque de transférer les sculptures découvertes vers les collections de son propre pays tel que Klenze l'envisageait encore, s'opposaient déjà en Grèce les interdictions légales. Cependant, alors que les projets de fouilles concernant Olympie soumis par le prince Pückler-Muskau en 1836 et par Ludwig Ross en 1853 tenaient compte de la loi grecque de 1834 sur les antiquités dans la mesure où ils considéraient que les découvertes resteraient dans le pays, le projet de Curtius, Ritter et Bötticher datant de 1853 prévoyait que la Grèce ne devait garder que la moitié des découvertes. Malgré l'accord du roi Othon avec une telle solution¹⁹, un contrat de fouilles en bonne et due forme n'a plus vu le jour. Ce n'est que le prince héritier prussien qui, dans ses entretiens avec le roi Georges, renonça à l'idée de Curtius d'un partage des découvertes.

Lorsque la chancellerie de l'Empire reprit les négociations d'Olympie en avril 1873, les diplomates essayèrent immédiatement d'introduire dans les négociations le thème de l'achat d'une partie des originaux par l'Empire. Alors qu'elle ne devait pas être considérée comme une condition, une telle compensation pouvait difficilement être rejetée vu les frais considérables qui devaient être engagés²⁰. Mais à Athènes, les autorités des monuments historiques s'opposèrent avec véhémence à une telle option. Pendant que la diplomatie prussienne veillait sur les avantages de la nouvelle Allemagne unifiée, Heinrich Schliemann soumit encore en juillet 1873 une offre privée au gouvernement grec, dans laquelle il proposait de lui léguer ses découvertes et collections contre l'autorisation de fouilles à Mycènes et Olympie, à condition que les objets soient exposés dans un musée qui porterait son nom. En l'occurrence, l'offre concurrentielle de Schliemann ne concernait en rien l'honneur de la Grèce mais était entièrement vouée à sa propre gloire²¹. Athènes était devenue à ce moment non seulement un centre de recherche archéologique mais également le point de fuite et de rencontre des chercheurs de trésors qui agissaient dans l'Empire ottoman. C'est qu'un mois avant de faire sa généreuse proposition, Schliemann était arrivé à Athènes avec le trésor de Priam qu'il venait de sortir de l'Empire ottoman clandestinement et sans respecter ses obligations contractuelles existantes. La réputation de Schliemann était également controversée parce que trop souvent il n'avait pas respecté les conventions contractuelles concernant le partage des découvertes²². Lorsqu'on sut qu'il avait, en 1873, une nouvelle fois fait passer un trésor d'or à Athènes, sans respecter les conventions de partage signées avec la Sublime Porte, les autorités turques engagèrent un procès contre Schliemann. Mais celui-ci déposa le trésor à l'École française d'Athènes et prétendit sans gêne qu'il n'était pas en possession de l'or. Il fut finalement condamné au paiement d'un dédommagement insignifiant. Puis, de bonne grâce, il paya le quintuple et fit de plus parvenir dans les années qui suivirent quelques-unes des pièces de Troie au musée de Constantinople. Bien que le gouvernement turc ne revendique plus d'autres droits, il ne lui accorda plus non plus d'autres autorisations de fouilles. Mais après trois années de négociations acharnées, Schliemann reçut en 1878 un nouveau firman pour des fouilles à Troie. Les conditions de celui-ci étaient néanmoins plus désavantageuses pour lui : ainsi il n'était autorisé à garder qu'un tiers des découvertes (le deuxième tiers allait à l'État et le troisième tiers aux propriétaires des terrains²³).

Mais entre-temps, Schliemann avait commencé à faire des sondages à Mycènes – et ce, de nouveau sans autorisation. Il avait bien soumis son offre au gouvernement grec mais celle-ci avait été rejetée. Tant que la plainte du gouvernement turc courait et que les droits de Schliemann sur l'or de Troie n'étaient pas établis, le gouvernement grec se montrait hostile à sa proposition de création d'un musée et ne lui accorda pas de concession de fouilles pour Mycènes ; concession qu'il finit cependant par obtenir en 1876²⁴. Sa conviction presque religieuse que les indications des auteurs antiques étaient justes se vérifia encore pour Mycènes et lui permit la découverte du trésor des Atrides²⁵.

À côté du modèle de fouilles sous contrat d'État et celui des fouilles privées de Schliemann, il existait une troisième possibilité pour utiliser des expéditions de fouilles comme instrument permettant d'accroître sa gloire personnelle et de mener une politique « archéologique » du passé²⁶ (dans le cas présent, celle-ci se trouve être orientée vers le Moyen Âge). Citons comme exemple l'expédition de l'historien bavarois Johann Nepomuk Sepp à Tyr qu'il entreprit en 1874 aux frais de la chancellerie de l'Empire. Sepp publia les objectifs de son voyage en 1879 dans un volume portant le titre très pertinent *Meerfahrt nach Tyros zur Ausgrabung der Kathedrale mit Barbarossa's Grab*²⁷. L'historien revint sans les ossements de Barberousse qui d'après la légende s'était noyé et dont la dépouille reposerait dans cette église des Croisés que Sepp fit fouiller, mais le véritable objectif de cette entreprise avait été de trouver une justification mythique pour la création de l'Empire en 1871 : « Alors que le fait de ramener la dépouille de Napoléon de Sainte-Hélène s'avéra fatal pour la France, le retour de Barberousse représente aux yeux de la nation [allemande] un événement qui exalte le renouveau de la magnificence de l'Empire. » Les fouilles débutèrent en 1874 avec une équipe de soixante-sept ouvriers. Au lieu de la relique de l'Empire dont la découverte aurait imposé l'archéologie « comme grande prêtresse de la religion nationale allemande²⁸ », on découvrit toutefois des sculptures qui pouvaient venir enrichir les musées allemands. Mais Sepp trouvait dans cette expédition d'autres avantages tout à fait différents : dans un sous-chapitre du volume portant le titre très significatif *Die Sehnsucht der Tyrier nach einer deutschen Kolonie*²⁹, il écrit : « En tout lieu, le naturaliste et historien, le connaisseur de langues et d'antiquités prépare le chemin pour le colon. » L'expédition s'avéra être un « acte démonstratif de présence allemande sur le front archéologique international » : la « présence justifiée » – d'après Sepp – « des Allemands à côté des Français, Britanniques et Américains du Nord³⁰ ».

Concurrence des fouilles et des sciences

C'est seulement après 1870 que des fouilles extensives stationnaires encore plus coûteuses mais plus fructueuses du point de vue scientifique prirent la relève des expéditions temporaires et flanquées de militaires. La fouille d'Olympie marque le début d'une nouvelle ère de fouilles extensives, qui connurent un grand succès jusqu'à la première guerre mondiale ; cette époque était caractérisée par la concurrence, surtout entre l'Allemagne et la France. En partant des grandes expéditions scientifiques de la première moitié du siècle, l'évolution mena vers l'institutionnalisation et la professionnalisation de l'exploration scientifique de l'est de la Méditerranée – un processus qui s'exprima dans la création d'établissements permanents de recherche à Athènes³¹. Mais ce n'est qu'une relative stabilité, que ce soit en Europe ou même en Grèce, qui rendit possible ce processus d'institutionnalisation qui finit par aboutir à une compétition scientifique³². Des succès culturels et du prestige scientifique étaient considérés comme une preuve de suprématie nationale sur d'autres nations en même temps qu'une action patriotique³³ : « Pour la science, pour la

patrie» telle était la devise d'une médaille frappée en 1898 à l'occasion des cinquante ans de l'École d'Athènes³⁴.

C'est seulement suite à la confusion d'intérêts culturels, de politique extérieure et économiques, que surgit à partir de 1870 une situation de concurrence qui eut pour effet que les diplomates de plusieurs pays se disputaient les concessions de fouilles en Grèce. Ces tiraillements pour la concession de fouilles la plus somptueuse ressortent clairement dans l'exemple des fouilles de Delphes, le projet français concurrent de la fouille allemande d'Olympie. Presque en même temps que les fouilles de Delphes, débutèrent les fouilles américaines dans l'Héraion d'Argos³⁵ (1892-1895). Une comparaison des processus à Pergame et à Troie montrerait que les concessions de fouilles s'inscrivaient dans un cadre de politique intérieure et extérieure tout à fait différent sur le sol de l'Empire ottoman et du royaume grec.

Parmi les instituts de recherche implantés en Grèce, l'institut archéologique allemand d'Athènes fut pratiquement le premier, à partir de 1874, à mettre en œuvre d'importantes fouilles. Suivirent en 1882 l'institut américain, en 1885 l'institut britannique, en 1898 l'institut autrichien tandis que la *Scuola italiana* fut fondée seulement en 1909. Il faut cependant remarquer que cet engagement institutionnalisé tardif fut précédé de fouilles en Crète depuis 1885 pour le compte de l'Italie³⁶, fouilles menées par Federigo Halbherr, citoyen autrichien du Trentin. L'institut le plus ancien, l'École française d'Athènes, existait depuis 1846 mais il avait été créé à l'origine par Piscatory, ambassadeur de France en Grèce, comme instrument de politique culturelle de la politique extérieure française afin de renforcer le cercle francophile autour de Coletti, un homme politique grec : selon l'idée de l'ambassadeur français, l'École devait lier l'élite grecque à la France, et ce d'abord par la propagation et la promotion de la langue française. Certains des premiers membres de l'École s'exprimèrent au sujet de ce concept en termes sarcastiques³⁷. C'est seulement à partir des années soixante-dix que l'École française d'Athènes entra dans sa phase d'activité scientifique³⁸.

Parmi les archéologues, commença dans ces années une course aux sites les plus prometteurs. Le voyage en Asie Mineure entrepris par Curtius en 1871, au cours duquel il entra en contact avec Schliemann et Humann, revêtit de ce point de vue une importance majeure. En avril 1870, Schliemann avait commencé sa première fouille à Hissarlik, et ce sans autorisation. Lors de sa visite des fouilles de Schliemann à Hissarlik en 1871, Curtius était plus que sceptique. Mais, lorsque Schliemann lui envoya en 1872, en plus de ses nombreux rapports de fouilles et moulages d'inscriptions grecques, des photos de la *Métope du soleil*, l'attention de l'archéologue fut captée ; demandant à Schliemann un moulage de la métope, il lui fit savoir : «La perspective de découvertes semblables se prêterait probablement à inciter notre gouvernement à s'investir dans vos fouilles³⁹.»

C'était donc la perspective de découvertes spectaculaires que Curtius considérait comme appropriée pour obtenir un engagement financier soit du gouvernement de l'Empire soit du gouvernement prussien. Mais Schliemann de son côté n'était pas

prêt à céder les découvertes à d'autres et invita Curtius à se mobiliser pour une grande campagne de fouille afin de dégager tout le complexe antique. Schliemann posa même la condition que le gouvernement prussien devait suivre l'objectif d'un dégagement complet et que « les trésors à découvrir devaient être considérés comme tout à fait accessoires⁴⁰ ». Schliemann semble avancer l'argument d'une fouille de grande étendue surtout lorsqu'il s'agissait de gêner des concurrents et de les empêcher de faire rapidement des découvertes⁴¹.

Lors de son voyage en Asie Mineure, Curtius rencontra également à Constantinople Carl Humann, l'ingénieur des Ponts et chaussées qui depuis 1864 entreprenait pour le gouvernement turc des arpentages en Palestine et dans les Balkans et qui avait installé son quartier général à Pergame. En 1869, Humann y avait découvert un haut-relief de la gigantomachie. Lors de son entretien avec Curtius à Constantinople, il lui proposa de se procurer un firman pour des fouilles auprès du gouvernement turc. En même temps, Humann céda gracieusement sa collection privée de pièces antiques à la collection d'antiquités de Curtius à Berlin⁴². De retour de son voyage de reconnaissance, en décembre 1871, Curtius réclama, au cours d'une conférence à Berlin, une mission allemande à l'étranger même si un tel engagement n'était pas censé servir des intérêts impérialistes ou militaires mais des intérêts culturels et idéalistes⁴³. En 1871, Curtius – certainement sous l'influence de la création du Reich – était convaincu de la nouvelle mission de l'Empire et essaya en conséquence d'engager le gouvernement dans un investissement plus important. Avec le nouveau concept de la *Grosswissenschaft*⁴⁴, mis en avant par Curtius et Theodor Mommsen, la phase des pionniers, qui dans les années soixante avaient exploré l'Est de la Méditerranée, prit fin.

D'après Coulson et Leventi⁴⁵, la compétition entre les différentes institutions scientifiques nationales fut engagée avec la fouille d'Olympie. Les historiens italiens regardaient la concession d'Olympie avec une certaine jalousie : déjà en 1875, on pouvait lire dans la littérature spécialisée que la fouille d'Olympie était réalisée aux frais du gouvernement allemand et promettait « *una ricca messe di novelle cognizioni archeologiche*⁴⁶ ». Une « noble compétition entre érudits » promettait maintenant « des victoires sur le champ des sciences de l'Antiquité⁴⁷ ». Les scientifiques italiens, se voyant écartés, considéraient avec une jalouse admiration l'évolution de l'archéologie en France et en Allemagne. Alors, en Italie, on sonna la charge pour un renouveau de l'instruction afin de rattraper le retard dans les matières classiques. Après la réalisation dans de nombreuses villes italiennes d'enquêtes sur la situation de l'instruction dans les écoles, on se plaignait en tous lieux que la jeunesse ne parlait pas suffisamment grec⁴⁸. Le projet italien pour l'instruction qui prévoyait d'enseigner dans les lycées l'archéologie parallèlement à la philologie classique ne tarda pas à susciter des commentaires de la part d'Ernest Renan, Michel Bréal et Theodor Mommsen. Dans le journal *Archäologische Zeitung*, E. Hübner remarqua à propos du projet que pour étudier l'archéologie, les étudiants italiens n'avaient qu'à venir en Allemagne; et pour terminer, Hübner remarqua qu'avec le temps, l'Allemagne avait acquis une importance comparable à celle de la Grèce et de l'Asie

dans l'Antiquité⁴⁹. Aussi bien Renan que Mommsen attiraient l'attention des scientifiques italiens sur le fait qu'ils feraient mieux de s'occuper de leur propre histoire romaine plutôt que de l'histoire grecque. Et le mieux serait, conseilla Mommsen en 1873, que la jeunesse italienne s'oriente sur « l'époque glorieuse » des consuls de la République romaine et non pas sur les légats dégénérés de l'Empire⁵⁰. Il en ressort de toute évidence que tout ce débat tournait en fait autour de l'hégémonie par la science.

Le contrat d'Olympie provoqua en outre l'intervention de la diplomatie française. Après Olympie, le temple d'Apollon à Delphes était considéré comme le projet de fouilles le plus prometteur. À l'endroit même de ce temple s'était développée la localité moderne de Kastri. Après des négociations préalables et des sondages, le Premier ministre grec Trikupis changea de stratégie en 1882 : il essaya d'aboutir à un marché de compensation, en associant la concession de fouilles à la conclusion d'un accord commercial bilatéral, souhaitant en particulier augmenter l'exportation grecque de raisins vers la France et exigeant comme compensation pour la concession de fouilles une baisse des droits d'entrée pour les raisins de Corinthe grecs. Les tiraillements diplomatiques traînèrent jusqu'en 1887, parce que la France voulait se protéger d'un excès de raisins en provenance de Grèce. Sous la pression de la diplomatie grecque, Paris finit par signer en 1891 un accord pour ne pas perdre la concession : dans cet accord commercial ne figurait cependant qu'une vague promesse de meilleures conditions pour l'importation de produits grecs, mais la France dut, à son tour, renoncer à l'acquisition de répliques – sans parler d'originaux.

Olympie avait créé un précédent et on ne pouvait plus reculer au-delà. Avec le gouvernement grec, on était bien obligé de négocier des contrats réguliers qui devaient passer devant le parlement – des arrangements tels qu'ils étaient possibles avec l'Empire ottoman étaient dorénavant impossibles en Grèce, même si un grand nombre des personnes concernées auraient sans doute préféré cette solution. Le parlement grec associé à une législation moderne sur les antiquités y mit un terme. Mais cette politique de force nationale grecque menée par Trikupis avait, en réalité, déjà été commencée par Georges I^{er} et Othon.

Les grandes puissances ne pouvaient plus fournir leurs musées en découvertes spectaculaires que depuis l'Empire ottoman – tels la *Victoire* de Samothrace dans les années soixante-dix ou les reliefs du *Héron* de Trysa qui furent transférés en Autriche lors des deux expéditions en Lycie en 1881-1882⁵¹.

Les fouilles de Pergame ont clairement démontré qu'on pouvait négocier beaucoup plus facilement avec un grand vizir turc ou même avec les gouverneurs de provinces du sultan qu'avec un État constitutionnel européen. En un temps record, tous les originaux mis au jour lors de la première campagne de fouilles furent transportés à Berlin et y firent tout ce bruit spectaculaire dont nous avons parlé au début de cet article. Les diplomates du Reich allemand avaient négocié dans ce sens et l'empereur Guillaume remercia personnellement le sultan pour sa bienveillance dans l'accord conclu.

Instrumentalisation politique au début du xx^e siècle

Si pendant la conquête de la Libye, l'archéologie avait encore servi d'argument politique aux Italiens⁵², la situation changea fondamentalement avec la première guerre mondiale. Déjà autour de 1900, l'avant-garde intellectuelle considérait cette forme de politique de force des grandes puissances (l'archéologie comme argument de compétition politique ou plus exactement à travers la concurrence pour la possession de sculptures antiques et de sites) comme étant dépassée. L'attaque la plus massive contre l'archéologie comme auxiliaire des revendications impérialistes venait des futuristes italiens. Filippo Tommaso Marinetti déclara en 1909 la fin de l'idéal classique et un changement des paradigmes esthétiques qui pouvait très facilement se transformer en une fascination pour la guerre : « Une automobile qui rugit [...] est plus belle que la *Victoire* de Samothrace⁵³ ». Et Benito Mussolini, qui était devenu l'un des adeptes les plus fervents de l'entrée en guerre, stigmatisait l'enthousiasme pour les vestiges du passé comme absurdité folklorique – et retira ainsi aux archéologues leur base de légitimation dans la société. Le nouvel *homo fascisticus* devait avoir d'autres vertus que les vertus antiques dépassées : « Jusqu'à l'éclatement de la guerre, la masse des étrangers nous a pris pour un pays de joueurs d'accordéon prolifiques, de vendeurs de moulages en plâtre, d'avocats bavards... et d'anarchistes dangereux. L'Italie était le pays du soleil, des oranges, du chant, des pierres et vieux morceaux, dont beaucoup étaient vénérables uniquement à cause de leurs moisissures⁵⁴. »

Les archéologues se sentirent obligés de réagir à cette provocation. « Le musée n'est pas du tout l'ennemi de la machine », déclara le professeur d'archéologie Pace en 1924 devant la Chambre italienne des députés⁵⁵. Il est significatif que dans cette défense les priorités sont déjà inversées : d'abord la technique et ensuite la culture !

La réaction à cette mise en question fondamentale de leur rôle était une nouvelle mise en service de l'archéologie et des archéologues, une instrumentalisation qui se différençait fondamentalement de l'interaction entre politique et archéologie dans l'Empire allemand.

L'archéologie coloniale fut mesurée dorénavant par son utilité politique. Le *Sovraintendente Aurigemma* décrit la fonction de l'archéologie coloniale de la manière suivante : « Chacun de nous désire remplir non seulement ses devoirs de scientifique mais également ceux de citoyen. [...] Aujourd'hui, l'archéologie peut, à l'aide de l'étude des exploitations agricoles antiques et en particulier des méthodes d'irrigation, [...] donner de précieuses informations aux dirigeants des colonies⁵⁶ ». Et Renato Bartocchini ne voulait pas fouiller Leptis Magna pour les statues et les œuvres d'art mais pour offrir aux visiteurs une sorte de parc d'attraction. L'archéologie devait coopérer avec le tourisme d'État : lorsqu'on choisissait un site à fouiller, on devait d'abord prendre en considération les directives politiques, touristiques et financières, la question de l'intérêt scientifique étant secondaire⁵⁷.

En particulier dans l'Italie des années trente, le régime fasciste démontra que l'instrumentalisation de l'Antiquité pouvait signifier précisément le contraire de dégagement et de protection. C'est tout particulièrement à l'occasion du *Bimillenario Augusteo* qu'on a pu remarquer la mise en scène du passé romain décidée d'en haut ; ce 2000^e anniversaire d'Auguste donna naissance à plusieurs projets prestigieux qui se référaient à l'Antiquité : à côté de la restitution de l'*Ara Pacis*, il y avait surtout la *Mostra Augustea della Romanità*. La devise de Mussolini inscrite au-dessus de l'entrée de l'exposition sur Auguste était la suivante : « Italiens ! Veillez à ce que la gloire du passé soit dépassée par la gloire future⁵⁸ ! » Le passé romain mis en relation avec le présent revêtait donc un caractère d'appel. Mais derrière ce schéma général d'interprétation se cachaient implicitement des contenus hétérogènes. Ainsi, dans la salle n° 10 de l'exposition consacrée à Auguste, c'est l'interprétation chrétienne qui fut préférée : on choisit pour texte d'accompagnement de la statue d'Auguste de Primaporta le récit de Noël selon saint Luc. Et dans le catalogue de l'exposition, Auguste apparaît comme « le gérant de la providence divine » qui, de par sa politique d'expansion et d'unification de l'Empire, ainsi que par le recensement de la population, rendit possible premièrement la naissance de Jésus à l'intérieur de l'Empire romain, et deuxièmement fournit au christianisme, avec l'Empire, le cadre de son expansion ultérieure. Les persécutions des chrétiens étant largement omises, le christianisme de Constantin apparaît comme la suite logique de ces antécédents. Il n'y a pas d'identification de Mussolini avec Auguste. Au lieu de cela, on présente un mythe catholique d'Auguste. Il se trouve mêlé à une vision nationaliste et impérialiste du passé antique : la priorité de la civilisation de l'Italie antique est reprise pour le compte du fascisme qui se comporte comme la nouvelle étoile de cette tradition millénaire. L'exposition sur Auguste n'était pas – d'après l'appréciation perspicace de F. Scriba – un produit parfaitement conçu de la culture fasciste. Elle reflétait plutôt les rapports de force après la conclusion des traités du Latran. La *Mostra Augustea* devait être agrandie et transférée dans l'exposition universelle prévue pour l'année 1942. La seconde guerre mondiale empêcha la réalisation de ce projet ; néanmoins, dans les années cinquante, le *Museo della Civiltà Romana* a pu reprendre telle quelle la disposition ainsi qu'une grande partie des commentaires du catalogue⁵⁹. L'exposition sur Auguste avait été conçue et marquée selon Scriba « par un nouveau type d'archéologue politique⁶⁰ ». Ce nouveau type de scientifique devait, « pour justifier son salaire, fournir d'autres contreparties [...] que le soin et l'exploitation scientifique de l'objet qui lui avait été confié ». C'est pour cette raison qu'Altekamp considère l'archéologie coloniale comme la « déscientisation » du service archéologique public⁶¹.

Malgré une surabondance de citations antiques reprises par le fascisme pour sa propre glorification, je considère que le régime fasciste manquait totalement d'intérêt pour le passé antique en soi. Des moulages et des répliques servent aux mêmes objectifs que des originaux. Des originaux sont détruits ou aplanis (la *Meta Sudans*, la colline de Velia). L'intérêt touristique et propagandiste l'emporte sur l'intérêt archéologique. Et malgré tous les dégagements de vestiges romains, il ne faut pas

oublier que le régime fasciste a remblayé bien plus de vestiges qu'il n'en a dégagés. Dans le fascisme, l'instrumentalisation politique ne signifie pas forcément pour l'archéologie une augmentation mais bien au contraire une perte de prestige.

NOTES

1. T. MOMMSEN, *Reden und Aufsätze*, Berlin 1912, p. 216. Sur le classement du passage souvent cité, voir Karl CHRIST, *Aspekte der Antike-Rezeption in der deutschen Altertumswissenschaft des 19. Jahrhunderts* (Introduction - 2^e partie), in CHRIST-MOMIGLIANO, *Die Antike im 19. Jahrhundert*, p.21 à 37, ici p. 29.
2. T. MOMMSEN, *Reden und Aufsätze*, Berlin, 1912, p. 163.
3. Lettre de Jacob BURCKHARDT du 17 août 1882, citée d'après Kunze, Humann, p. 153.
4. Pour les événements politiques, voir Anton VON PROKESCH-OSTEN, *Geschichte des Abfalls der Griechen vom Türkischen Reich im Jahr 1812 und der Gründung des Hellenistischen Königreiches*, Wien NDr. 1970 ; Irmgard WILHARM, *Die Anfänge des griechischen Nationalstaates 1833-1843*, Munich-Vienne, 1973; Eberhard SCHÜTZ, *Die europäische Allianzpolitik Alexanders I. und der griechische Unabhängigkeitskampf 1820-1830*, Wiesbaden, 1975. Sur la crise de 1862 et la situation politique en Grèce, v. Alfred STERN, *Geschichte Europas von 1848 bis 1871*, vol. 3, Stuttgart-Berlin, 1923, ici p. 202.
5. M. KRÖGER, *Stützen oder Stürzen. Die europäischen Mächte und das Osmanische Reich in der Kretakrise 1866-67*, in J. DÜLFER, M. KRÖGER, R.-H. WIPPICH, *Vermiedene Kriege. Deeskalation von Konflikten der Großmächte zwischen Krimkrieg und Erstem Weltkrieg 1865-1914*, Munich, 1997, p. 129-140.
6. R. WEIL, *Geschichte der Ausgrabung von Olympia*, p. 108. À l'occasion de ses négociations pour sa nomination à une chaire à Berlin, Curtius rappela en janvier 1868 au prince héritier sa proposition de fouilles. Cependant, la crise en Crète fit qu'une nouvelle fois, le moment ne semblait pas favorable. En juillet 1869, le roi Guillaume en personne fit appeler une commission interministérielle à laquelle se joignirent Curtius, Bötticher, l'inspecteur des services d'urbanisme Strack ainsi qu'un représentant de l'état-major.
7. R. WEIL, *Geschichte der Ausgrabung von Olympia* ; Theodor WIEGAND, "Zur Geschichte der Ausgrabungen von Olympia", in *Compte rendu des séances de l'académie prussienne des sciences*, Phil-hist. classe, Berlin, 1926, p. 14 à 22 ; histoires des fouilles également chez MICHAELIS, *Archäologische Entdeckungen*, p. 43, 121.
8. L. MARCHAND, *Down from Olympus*, p. 77 à 91.
9. Les îles Ioniennes rejoignirent la Grèce seulement en 1863, en 1881 ce fut la Thessalie et des parties de l'Épire, et la Crète seulement en 1908.
10. À ce propos HEYDENREUTER, *Erträumte Nation*, avec un renvoi à Walter OTTO, *Handbuch der Archäologie*, vol.1, Munich 1939, p. 121.

11. M. BERNATH, "Das Osmanische Reich und Südosteuropa 1789-1878", in *Von der französischen Revolution zu den nationalen Bewegungen des 19. Jahrhunderts*, Handbuch der Europäischen Geschichte, vol. 5, édité par Theodor Schieder, Stuttgart, 1981, p. 994.
12. L'introduction du système administratif bavarois n'a pas été jugée aussi péjorativement par tous les auteurs comme par Otto von CORVIN, *Geschichte der Neuzeit, 1848-1871*, vol. 1, Leipzig 1882, p. 520. Sur l'attitude pro-bavaroise, voir HEYDENREUTER, *Erträumte Nation*, op. cit. Au sujet de la problématique de la création d'un État moyennant l'importation d'un souverain, voir Heinz GOLLWITZER, *Das griechische Königtum der Wittelsbacher im Rahmen der dynastischen Politik seiner Epoche. Intérêt familial et raison d'état dans les États successeurs de l'Empire ottoman*. Dieter ALBRECHT (dir.), *Europa im Umbruch 1750-1850*, Munich, 1995, p. 85 à 102.
13. C. P. BRACKEN, *Antiquities Acquired. The Spoliation of Greece*, London-Vancouver, 1975.
14. Ce modèle qui connut un grand succès fut imité par l'expédition française de Morée qui, avec les troupes du général Maison, explora le Péloponnèse en 1828-1829, et également par l'expédition prussienne d'Égypte en 1842-1845. En 1842 suivit une expédition anglaise en Lycie et en 1861 une expédition française en Macédoine.
15. Voir l'illustration correspondante dans MARCHAND, *Down from Olympus*.
16. Les pourparlers débutèrent concrètement fin 1871 avec un courrier privé du prince héritier à Georges I^{er}, voir WEIL, *Geschichte der Ausgrabung*, p. 109.
17. Lettre du 18 octobre 1872 du prince héritier à l'ambassadeur impérial à Athènes, d'après WEIL, *Geschichte der Ausgrabung*, p. 109.
18. «Le peuple et le gouvernement grecs doivent tous deux avoir l'impression qu'ils se lient à la grande puissance européenne qui dispose de moyens tellement plus importants, pour une œuvre glorieuse commune afin que l'humanité s'élève vers une évolution meilleure. [...] Si une telle collaboration avait pour résultat un trésor d'œuvres artistiques grecques comme nous en possédons pour l'ère gréco-romaine, le mérite incomberait aux deux États, mais la Prusse seule recueillerait la gloire de ce succès. [...] Mais face à de tels résultats, plus personne ne demanderait lequel des deux États en avait le plus profité.» Cité d'après WEIL, *Geschichte der Ausgrabung*, p. 109.
19. Le roi Othon étant tout à fait favorable à la proposition prussienne, le ministre des affaires étrangères von Manteuffel demanda fin 1853 au roi Frédéric-Guillaume IV la permission de faire signer à Athènes un contrat de fouilles en bonne et due forme. Voir WEIL, *Geschichte der Ausgrabung*, 108.
20. R. WEIL, *Geschichte der Ausgrabung*, p. 110; courrier de Bülow au prince héritier datant de juin 1873.
21. À propos de la vie de Schliemann, ses découvertes et son héritage, voir la présentation globale de Justus COBET, *Heinrich Schliemann, Archäologe und Abenteurer*, Munich, 1997.
22. Ainsi, dans le cas de la *Métope du soleil* qu'il découvrit au cours de la campagne de l'été 1872 et qu'il passa clandestinement à Athènes sans partager sa découverte avec Frank Calvert qui, en tant que propriétaire du terrain, avait droit à la moitié de la valeur. Dans le partage qui fut convenu par la suite, Calvert fut désavantagé.
23. Sur la manière de procéder de Schliemann voir Birgit BRANDAU, *Troia*, Bergisch Gladbach, 1997, p. 38.
24. B. BRANDAU, *Troia*, p. 43.
25. F.-G. MAIER a défendu la thèse que la ferme conviction de Schliemann dans l'authenticité historique d'Homère était comparable aux recherches menées en Palestine pour prouver l'exactitude de la Bible.
26. Sur la relation entre l'Antiquité et l'idée moderne des États nationaux voir en plus de CHRIST-MOMIGLIANO, *Die Antike im 19. Jahrhundert*, également: Walter RÜEGG, "Die Antike als Begründung des deutschen Nationalbewußtseins", in Wolfgang SCHULLER (dir.) *Antike in der Moderne*, Constance, 1985, p. 267 à 283.

27. « Voyage en mer vers Tyr pour fouiller la cathédrale contenant la tombe de Barberousse ».
28. Telle était l'appréciation de Christiane ZINTZEN, *Von Pompeji nach Troja. Archäologie, Literatur und Öffentlichkeit im 19. Jahrhundert*, Vienne, 1998, p. 184.
29. « Le désir des Tyriens d'une colonie allemande ».
30. C. ZINTZEN, *Von Pompeji nach Troja*, p. 184. Un critique contemporain supposait, en revanche, que l'équipement de l'expédition était la récompense de Bismarck pour Sepp parce qu'en 1870, dans la deuxième Chambre bavaroise, celui-ci s'était vivement exprimé en faveur de la guerre contre la France et avait proclamé que l'État qui rendrait l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne serait aussi en droit de le gouverner. Sur l'expédition de Sepp, voir également Dieter ALBRECHT, *König Ludwig II. von Bayern und Bismarck*, in *HZ* 270 (2000) 39f. ainsi que MAIER, *Von Winckelmann zu Schliemann*, p. 27 ; W. SCHULLER (Xenia 15) 321f.
31. Au sujet du recul de la figure du diplomate ou officier amateur d'art, typique représentant de cette période, voir MAIER, *Von Winckelmann zu Schliemann*, p. 26.
32. D'après Vittorio BRACCO, le processus d'institutionnalisation confirme « *quale potente incentivo per il prestigio nazionale fosse divenuta l'archeologia come piano elaborato ed organico di ricerca* » (Vittorio BRACCO, *L'Archeologia classica nella cultura occidentale*, Rome, 1979, p.214) « Sous la pression de la concurrence, car les missions étrangères se multiplièrent en Grèce, s'établit une répartition des grands chantiers. La compétition fut parfois vive. Elle reflétait les oppositions entre nations à la recherche d'un prestige culturel qui servait leurs intérêts politiques. » (R. ÉTIENNE, "L'École française d'Athènes 1846-1896", dans *Bulletin de correspondance hellénique* [BCH] 120, 1996, p. 3 à 22, ici p. 11 sur « l'époque des grandes fouilles 1873-1922 ».
33. Sur l'interaction entre archéologie et politique voir MAIER, *Von Winckelmann zu Schliemann*, p. 27. Je doute que ceci puisse déjà être considéré comme stratégie hégémoniale du pouvoir, à laquelle l'archéologie participe en tant « qu'instance d'appropriation de l'histoire » (Zintzen), c'est-à-dire dans une « authenticité en apparence immédiate sans intermédiaire » (Cobet). Il n'est pas à exclure qu'il ne faut pas tant chercher derrière les modèles d'interprétation de l'hellénisme et de la culture grecque. Je ne comprends pas « Hellenismus » comme un équivalent de « Griechentum » ; que veut-il donc différencier ? un étiquetage censé justifier l'hégémonie centrale européenne (dans le sens de Lowenthal, Bernal ou de Ian Morris), ou plutôt l'idée d'une translation culturelle servant à des besoins spécifiquement allemands ? Sur les processus de classement de l'archéologie faisant fonction de monopole d'interprétation, voir David LOWENTHAL, *The Past is a Foreign Country*, Cambridge, 1988 ; Ian MORRIS (dir.), *Classical Greece*, Cambridge 1994 ; Martin BERNAL, *Black Athena. The Afroasiatic Roots of Classical Civilization*, vol. 1: *The Fabrication of Classical Greece*, New Brunswick, 1987 ; Bruce TRIGGER, *A History of Archaeological Thought*, 1990 ; ZINTZEN, *Von Pompeji nach Troja*, p. 179.
34. R. ÉTIENNE, "L'École française d'Athènes", *BCH* 1996, 11.
35. On ne peut qu'attirer l'attention sur le travail de pionnier de Conze qui fut le premier à se servir dans sa fouille de Samothrace en 1873 et 1875 de la photographie comme instrument de la science. À ce sujet, Marcello BARBANERA, *L'Archeologia degli italiani. Storia, metodi e orientamenti dell'archeologia classica in Italia*, Roma 1998, 54, ainsi que *BCH* 120, 1996, p. 479.
36. Sur Halbherr : Pendleburg, *Archeology of Crete*, 1939 ; BARBANERA, *L'Archeologia*, 78ff., V. LA ROSA, *La Scuola italiana di archeologia*, 1995. Dès 1847 une section belge fut aussi créée au sein de l'École française d'Athènes, mais elle n'eut pas de de signification concrète avant 1900 (*BCH* 1996, S.7, 173ff.). À propos de l'École britannique H. Waterhouse, *The British School at Athens. The First 100 years*, London 1986.
37. « C'est que nous pensions venir en Grèce dans un but littéraire, tandis que les lettres n'étaient que le prétexte de notre voyage, et un moyen de réussite pour notre politique. Nous nous [en] sommes bien aperçus, sans en rien dire, du moment que nous y avons mis les pieds, et l'on nous avoue maintenant ce que l'on ne saurait nous cacher. M. Piscatory nous a dit nettement qu'il voulait trouver en nous des instruments de sa politique. Mais [...] il ne s'agit pas pour nous

de prendre le mousquet contre Grisiotis ou Papacostas, comme les Philhellènes de la Restauration le prirent contre les Turcs. [...] Maintenant, la Grèce studieuse, mais pauvre, demande des maîtres qui [lui] donnent leur enseignement et ne [le] lui vendent pas. Quelle occasion de lui inculquer, avec notre langue et notre littérature, nos idées et nos sentiments ! [...] Si dans quelque coin du Péloponnèse, un soldat ou un bourgeois se trouvait savoir le français, nous le voyions aussitôt accourir, affecter de s'entretenir avec nous, et traduire ensuite fièrement notre entretien à tout le village qui nous entourait. Si quelque chose pouvait donner de la reconnaissance à un Grec, ce serait de lui servir de maître, en sorte qu'ici, plus que partout ailleurs, la communauté de langage constitue l'affinité la plus étroite et la plus forte. Ce sera un des traits de la politique de M. Piscatory de n'avoir pas négligé ce moyen modeste et pacifique d'étendre notre influence.» (Les débuts de l'École française d'Athènes. Correspondance d'Emmanuel Roux 1847-1849, éd. de G. Radet, Lyon 1898, 29). L'éditeur des souvenirs de Roux, Radet, s'exprima en 1898 à ce sujet : « L'École d'Athènes fut créée, non pas dans un but scientifique, mais en vue de soutenir les intérêts de la politique française en Grèce. » (Radet, *Correspondance* 11).

38. Ce fut également l'avis des scientifiques français (*BCH* 120, 1996, 8) sur l'origine de l'École française : Édouard THOUVENEL, *La Grèce du roi Othon*, Paris, 1890.

39. SCHLIEMANN réagit immédiatement, et sous 10 jours, il envoya un moulage à Berlin. Lettre de Curtius à Schliemann datant du 17 septembre 1872, citée d'après Hartmut DÖHL, *Heinrich Schliemann: Mythos und Ärgernis*, Luzern-Munich 1981, p. 25.

40. H. DÖHL, *Heinrich Schliemann*, p. 27.

41. Il est significatif que Schliemann, à qui le gouvernement grec avait refusé l'autorisation de fouille pour Olympie, incite Curtius encore en 1874 à y réaliser une fouille extensive (DÖHL, Schliemann, en tenant compte de l'article de Schliemann dans *The Antiquity*).

42. Sur la visite de Curtius chez Humann et les activités de celui-ci voir Karl Friedrich DÖRNER et Éleonore DÖRNER, *Von Pergamon zum Nemrud Dag. Die archäologischen Entdeckungen Carl Humanns*, Mayence, 1989, 18, 24, 36. Il céda sa collection le 19 décembre 1871.

43. « Dans tout l'Orient, là où se trouvent des personnes instruites, on attend que la Prusse confirme sa nouvelle position de force, en représentant dignement et avec insistance les intérêts de l'art et de la science sur le sol classique [...] Qu'on veuille bien reconnaître ce qu'on peut obtenir, si les forces existantes s'associent comme il le faut, la force de la vapeur de la marine, la technique de l'état-major, la compétence des archéologues et des architectes. » (Ernst CURTIUS, dans *Preußische Jahrbücher* 29, 1872, cité d'après CHRIST, Curtius, dans CHRIST-MOMIGLIANO, *Die Antike*, p. 228.

44. « Grande science ».

45. COULSON-LEVENTI, *BCH* 1996, p. 497. Sur les relations entre l'École française d'Athènes et de l'institut américain.

46. Critique de l'article d'Ernst Curtius de 1874 sur l'utilisation des armoiries et des styles d'armoiries dans l'antiquité grecque dans la *Rivista di filologia e d'istruzione classica* 3, 1875, p. 423.

47. Hommage au linguiste Giorgio Curtius dans la *Rivista di filologia e d'istruzione classica* 3, 1875.

48. G.-M. BERTINI, "Questione urgente sull'istruzione classica", in *Rivista di filologia e d'istruzione classica* 3, 1875, p. 268 à 295, ici p. 271.

49. E. HÜBNER, "Ancora dell'insegnamento dell'archeologia in Italia", in *Rivista di filologia e d'istruzione classica* 2, 1874, p. 324 à 329, ici p. 329.

50. Theodor MOMMSEN, "Sull'insegnamento della scienza dell'antichità in Italia. Lettera a Gian Carlo Conestabile", in *Rivista di filologia e d'istruzione classica* 2 (1874), p. 74 à 79, ici p. 76. Sur ce débat également BARBANERA, *L'archeologia* p. 57. Sur les fouilles contemporaines françaises à Rome, voir Maria Antonietta TOMEI, *Scavi francesi sul Palatino – Le indagini di Pietro Rosa per Napoleone III (1861-1870)*, Rome, 2000. Général : G. GHERARDINI, *L'Archeologia nel primo cinquantennio della nuova Italia*, Rome, 1912.

51. W. OBERLEITNER, "Die Neuaufstellung des Heroons von Trysa. Geschichte in Wien und Wiener Geschichten", in *Antike Welt* 24 (1993) p. 133 à 147.
5. M. PETRICIOLI, *Archeologia e mare nostrum. Le missioni archeologiche nella politica mediterranea dell'Italia 1898-1943*, Rome, 1990.
53. Filippo Tommaso MARINETTI, *Manifesto del futurismo*. Pour la suite voir surtout Stefan ALTEKAMP, "Italienische Kolonialarchäologie in Libyen zur Zeit des Faschismus", in Jens PETERSEN, W. SCHIEDER (dir.), *Faschismus und Gesellschaft in Italien*, Cologne, 1998, p. 159 à 176.
54. Benito MUSSOLINI, *Opera Omnia*, vol. 11, p. 288.
55. Camera dei deputati. Atti del Parlamento italiano, Sessione 1924-25, Discussioni, vol. 2, Rome 1925, p. 1783.
56. S. ALTEKAMP, *Kolonialarchäologie*, p. 169.
57. S. ALTEKAMP, *Kolonialarchäologie*, p. 165 et p. 171.
58. Pour la suite, voir surtout Friedemann SCRIBA, "Die Mostra Augustea della Romanità in Rom 1937-1938", in Jens PETERSEN, Wolfgang SCHIEDER (dir.), *Faschismus und Gesellschaft in Italien*, Köln, 1998, p. 133 à 158, citation p. 133.
59. SCRIBA, p. 137 à 139.
60. SCRIBA, p. 145.
61. S. ALTEKAMP, p. 172.

